

rivage avec un certain air de curiosité. Ils sont amateurs de musique instrumentale, et le son d'une flûte en particulier, les plonge dans le ravissement. Il est évident qu'on pourrait facilement les apprivoiser, lier commerce avec eux et les civiliser.

Les phoques à fourrure ont surtout excité la convoitise des blancs, et l'on sait quelle rivalité ils ont fait naître entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

La pêche des phoques proprement dits ne semble guère dater que du siècle dernier. Autrefois, 50.000 et même 100.000 peaux de phoque étaient recueillies par un seul vaisseau dans une saison. On n'a donc pas tardé à constater que les phoques étaient menacés de disparaître complètement si le massacre se continuait sur la même échelle.

On tuait indistinctement les femelles et les mâles, or les phoques n'ont qu'une portée par an et un ou deux petits à chaque portée. Leur progéniture est déposée sur le rivage; puis, peu après, ils sont conduits dans la mer. Quelquefois la femelle est obligée d'aller fort loin chercher la nourriture suffisante pour elle et ses petits, c'est alors qu'elle devient la proie des pêcheurs qui la tuent à coups de fusil, de lance ou de harpon. Alors la famille ne tarde pas à périr.

Il a donc fallu songer à réglementer cette pêche. Dans ce but, on a fixé par une loi, le nombre maximum de phoques qu'il serait permis de tuer chaque année, et il fut entendu qu'on ne tuerait que de jeunes individus mâles. Malgré ces restrictions, on s'aperçut bientôt qu'on courait à une extermination prochaine. Par un accord conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis, l'usage des armes à feu fut interdit et les lances restèrent permises. C'est pourquoi la pêche aux îles Prylilaff est tombée du chiffre annuel de 100.000 peaux à 1600 environ en 1893.

L'arbitrage de Paris en 1895, a réglé cette question, mais les Etats-Unis, toujours malhonnêtes, n'ont pas encore payé l'indemnité imposée, et ont nommé une commission d'enquête sur l'état actuel de la pêche des phoques dans la mer de Behring. Cette commission est chargée, de plus, de s'occuper des loutres de mer, qui, elles aussi, paraît-il, sont menacées de destruction par la cupidité des braconniers anglais ou canadiens.

(à suivre) -